

Visio-conférence avec M. Blanquer-Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et les élus lycéens

Mercredi 15 janvier 2020

Au rectorat de Reims

Thème de la visioconférence : La réforme de la voie professionnelle

Personnes présentes : Lisa Lefèvre, élue au CAVL et élève au lycée Gustave Eiffel de Reims, Idaline Biscaras, élue au CAVL et élève au lycée Gustave Eiffel de Reims, Léa Kapéla-Kadi, élue au CAVL et élève au lycée Georges Brière de Reims. Madame Najat Elomri, déléguée académique à la vie lycéenne et collégienne, Monsieur Benoît Cenci, Doyen des IEN-ET-EG et Monsieur Olivier Deflandre, délégué académique aux formations professionnelles initiale et continue.

Début de la visioconférence : 16h50

Introduction de Monsieur le Ministre :

Monsieur le ministre de l'éducation et de la jeunesse a commencé la visio-conférence en rappelant le sens des deux réformes qui ont pour objectif de mieux préparer l'avenir des élèves.

Monsieur le Ministre rappelle que le contrôle continu pour les élèves des séries générales et technologiques a été mis en place pour permettre aux lycéens de répartir leur travail et de travailler en continu. Un juste équilibre a été trouvé entre simplicité (durée des épreuves) et objectivité (copies corrigées par un enseignant différent). Les copies seront scannerisées et les élèves pourront les consulter. Chaque épreuve commune de contrôle continu comptera pour 1,76% du baccalauréat.

Monsieur le Ministre attire l'attention sur les fake news. Les deux réformes ont été construites pour les élèves.

La transformation de la voie professionnelle a été élaborée pour rendre le parcours plus attractif, pour le personnaliser davantage et pour anticiper les questions d'orientation. Depuis deux ans, plus d'élèves se sont inscrits dans les filières professionnelles.

Les points essentiels de cette réforme sont la création de campus professionnels' innovation pédagogique (ex : la co-intervention), l'élaboration d'un chef d'œuvre (en CAP cette année, en 1^{ère} l'an prochain) et deux heures de consolidation en seconde pour le français et les mathématiques. Il est important de consolider ces disciplines pour combler les éventuelles lacunes.

Monsieur le Ministre informe que le 6 février prochain, seront annoncés les vingt premiers lauréats « les Harvard du pro » et des nouveaux diplômes liés au numérique et à la transition écologique.

Monsieur le Ministre souligne qu'il est important de connaître les possibilités de réussite : les taux d'insertion dans chaque formation seront annoncés au printemps 2020 et les taux de réussite par établissement en 2021.

1- Organisation des parcours par familles de métiers :

Trois familles ont été ouvertes en septembre 2019, six le seront en septembre 2020 et six autres en septembre 2021. Ainsi, l'ensemble des métiers seront couverts. Même si cela n'est pas conseillé, il sera possible de changer de famille de métiers en cours de parcours.

2- Création des campus d'excellence dans les territoires :

Les vingt premiers seront annoncés le 6 février prochain.

L'objectif est de rapprocher et de faire travailler ensemble les centres de formation d'apprentis, les lycées professionnels et les entreprises au sein d'un même territoire.

Quatre-vingt millions d'euros ont été accordés par le gouvernement à la création de ces campus. En réalité, c'est beaucoup plus car les entreprises participent financièrement à ces créations.

3- Période de formation en milieu professionnel :

Les enseignants sont à la disposition des élèves pour les aider à trouver leur formation. L'inspection générale travaille sur des leviers qui permettraient aux élèves de mieux trouver leur PFMP en lien avec leur parcours, comme par exemple, la création d'une boîte à outils (« le parcoursup de l'apprentissage »)

4- La réalisation du chef d'œuvre :

Il peut être réalisé individuellement ou collectivement.

En classe de première, les élèves seront aidés à construire leur projet méthodologiquement.

Une banque nationale de chefs d'œuvre sera prochainement créée : elle pourra inspirer les élèves qui ont du mal à trouver leur sujet. Par exemple, pour la question des filières liées à la sécurité, le lien entre sécurité et numérique pourra être exploité lors de la réalisation du chef d'œuvre. Les élèves pourront s'aider mutuellement à trouver le thème de leur chef d'œuvre.

Il sera présenté devant un jury (chefs d'entreprise, enseignants...).

5- Enseignement général :

Il n'y a pas moins d'heures de cours puisque la co-intervention et la réalisation du chef d'œuvre peuvent être comptabilisées dans le nombre d'heures d'enseignement général. La qualité est donc renforcée. Les partenariats entre les institutions culturelles et les lycées professionnels seront renforcés.

6- Apprentissage :

Davantage de formations de BTS avec apprentissage sont et vont être ouvertes.

Qu'un élève soit apprenti dans un centre de formation d'apprentis ou dans un lycée professionnel, il peut poursuivre des études (avec ou sans apprentissage).

../..

7- Orientation :

Le portail d'orientation pour les élèves en fin de troisième sera revu pour la fin de cette année scolaire. Les informations sur la voie professionnelle seront de meilleure qualité. L'objectif sera de faire connaître ce qui n'est pas ou pas assez connu.

Augmenter le nombre de bacheliers professionnels en classe de BTS est un objectif. Des directives ont été envoyées en ce sens aux recteurs. En effet, c'est en BTS que les bacheliers professionnels réussissent le plus et le mieux.

8- Lien école / entreprise :

Il passe principalement par les régions qui sont en charge de la question de l'orientation. Ces dernières organisent des journées ou des semaines consacrées à l'orientation.

Du 30 mars au 5 avril, se tiendra la semaine de l'industrie. Pour en savoir plus : <https://www.semaine-industrie.gouv.fr/>
Première université de printemps « école en entreprise » se réunira à Poitiers en mai prochain.

9- Autres questions :

- **Parcoursup** : l'ouverture des saisies se fera le 22 janvier. Cette année, 600 nouvelles formations seront proposées, le moteur de recherche a été modernisé et une foire aux questions (avec 200 questions) a été créée.

- **Financement de stages à l'étranger** : les rectorats sont à la disposition des élèves. Il existe de nombreux partenariats entre des lycées français et des lycées étrangers.

L'enseignement de la philosophie : quelques expérimentations sont menées, elles seront évaluées afin de réfléchir à la généralisation de cet enseignement.

Choix du module « insertion professionnelle » ou module « poursuite d'études » en classe de terminale : la question du partage de ce module en semestre mérite d'être discutée.

Certifications intermédiaires : parce qu'elles perdaient de leur pertinence, elles sont en train de disparaître, ce qui permettra aux enseignants d'être davantage au service de leurs élèves.

Redoublement pour les élèves ayant passé leur baccalauréat avec l'ancien système et rentrant dans le nouveau : ils pourront conserver leurs notes supérieures à 10/20. Un texte avec concordances des notes a été publié.

Bourses scolaires : un travail est en cours afin que les bénéficiaires soient informés de leurs droits et des modalités de demande.

Perspective :

Communication sur la réforme :

<http://www.nouvelle-voiepro.fr/>

<http://quandjepasselebac.education.fr/tag/voie-professionnelle/>

Fin de la visioconférence : 18h30

Najat ELOMRI

Déléguée Académique Vie Lycéenne et Collégienne